

Les modifications du programme gouvernemental n'entrent pas vigueur immédiatement mais elles sont seulement des prévisions – Vous trouverez les informations les plus récentes toujours sur notre page web

Actuellement, nous recevons beaucoup de questions relatives au programme gouvernemental. Le programme gouvernemental est un plan politique stipulant les objectifs et les missions les plus importantes du gouvernement. Les modifications éventuelles n'entreront pas en vigueur immédiatement mais leur préparation prend du temps. Nous n'avons pas encore d'informations plus précises sur le calendrier de ces modifications.

L'Office national de l'immigration ne prépare pas les lois et ne décide pas de l'entrée en vigueur de celles-ci. Les lois sont décidées par le parlement finlandais.

Aucune modification n'a encore été réalisée. Nous ne disposons pas encore d'informations sur les effets de modifications ultérieures sur les applications déjà envoyées ou sur de nouvelles applications. Si nécessaire, nous vous contacterons, si les modifications concernent votre application.

Nous comprenons que ces modifications éventuelles peuvent susciter des doutes et des questions. Nous vous renseignerons sur les modifications éventuelles lorsque nous aurons des informations plus précises. Les informations les plus récentes sont toujours disponibles sur notre page web: migri.fi.

Les ministères mettent en œuvre le programme gouvernemental, préparent les lois et appliquent les réformes. Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur les réformes, vous pouvez suivre <u>la préparation des décrets et les projets de développement sur la page web du conseil d'État (valtioneuvosto.fi)</u> (seulement en finnois et en suédois). L'Office national de l'immigration fonctionne sous le contrôle du ministère de l'intérieur et du ministère de l'emploi et de l'économie.